



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 mars 2011

LOCATION DE STRUCTURES TOILEES
EVENEMENTIELLES

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
22 mars 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Alain BAUDIN - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU

**LOGISTIQUE ET MOYENS
GENERAUX**

LOCATION DE STRUCTURES TOILEES EVENEMENTIELLES

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la commission municipale compétente,

Le marché pour la « *location de structures toilées évènementielles* » est arrivé à échéance le 18 janvier 2011.

Il convient de mettre en œuvre un nouveau contrat pour lequel une consultation par Appel d'Offres a été menée.

Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire, passé pour une période de 1 an, à compter de la date de notification, renouvelable 1 fois sans pouvoir excéder 2 ans.

L'accord-cadre fixe un minimum et un maximum annuel en valeur T.T.C.

Désignation	Minimum en € T.T.C/an	Maximum en € T.T.C/an
Location de structures toilées évènementielles	90 000 € TTC	225 000 € TTC

Dans le cadre de la procédure de consultation par Appel d'Offres, la commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 28 février 2011 pour décider du choix de l'attributaire.

La notification du contrat d'accord cadre emporte la conclusion du premier marché subséquent pour une durée d'1 an.

Les dépenses correspondantes seront inscrites sur les comptes budgétaires concernés.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'accord-cadre ci après :

Désignation	Attributaire
Location de structures toilées évènementielles	Groupement AUTREMENT (mandataire) / BRELET

- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'accord-cadre.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Frank MICHEL